

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-119  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière :  
DOMAINES DE  
COMPETENCES  
PAR THEMES

Sous matière :  
POLITIQUE DE LA  
VILLE-HABITAT-  
LOGEMENT

**OBJET :**  
**OPERATION «**  
**CŒUR DE VILLE**  
**N°2026-07 » –**  
**ATTRIBUTION DE**  
**SUBVENTIONS AU**  
**TITRE DES**  
**REHABILITATIONS**  
**DES FACADES ET**  
**DEVANTURES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCATION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 22 AVRIL 2026

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : 22 AVRIL 2026

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **06 MAI 2026**

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,  
Maire

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT  
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-  
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,  
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,  
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, FREUDENREICH Patrick,  
VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel,  
SÉMAT Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, DE  
ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,  
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON  
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS  
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**  
BARBAUD Fabienne donne pouvoir à CHABERT Sabine,  
KICKOFF Gladys donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,  
PERLES Bruno donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,  
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

**Secrétaire :** CHANCROGNE Maëva.

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Commune a mis en place une aide financière visant à inciter les propriétaires à réhabiliter les façades et les devantures commerciales des immeubles situés dans le centre ancien et visibles depuis le domaine public.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente délibération, lesquelles ont reçu l'agrément de la Ville et remplissent l'ensemble des conditions définies dans le cahier des charges relatif à l'attribution de cette subvention.

Les travaux réalisés étant conformes aux prescriptions techniques et aux devis préalablement déposés, Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions correspondantes aux propriétaires concernés, pour un montant total de 12 000.00 Euros, conformément au tableau annexé.

Ce qui porte le montant total des subventions payées en 2026 à 24 024.48 Euros (7 immeubles).

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, Formation, en date du 24 avril 2026.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**ATTRIBUE** au vu des dossiers de demande de paiement déposés, des subventions au titre de l'aide à la réhabilitation des façades, d'un montant total de 12 000.00 Euros ;

**PRECISE** que la dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Commune, opération 9006 : Aménagement urbain – article 20422 : subventions d'équipement

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

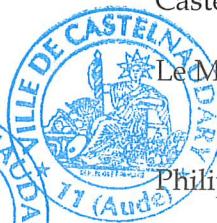
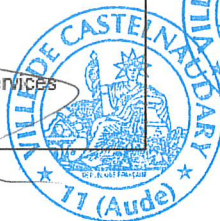
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le <b>30 AVR. 2026</b> Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>30 AVR. 2026</b> Par publication le : <b>06 MAI 2026</b> Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas MAYRAL
---

Castelnaudary, le 28 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER



Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le **06 MAI 2026**

ID : 011-211100763-20260428-DB2026119-DE

